

AMAP « Ferme de Vers Château »

Contrat d'engagement pour un panier de tisanes biologiques - 2026

Les contractants :

Le producteur :	l'Adhérent de l'AMAP Manger Mieux Ici :
Baptiste POTEL 306 chemin de Vers Château - 74440 TANINGES Téléphone : 06 98 57 73 66 Email : contact@verschateau.fr	Mme, M,..... Demeurant..... Tel : Email : Numéro d'adhérent Manger Mieux Ici :

Le présent contrat est passé pour l'année 2026, entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de tisanes bio certifiée en AB, selon les termes ci-dessous et élaboré pour trois distributions.

Contenu du contrat :

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de tisanes biologiques entièrement issues de la production de plantes aromatiques et médicinales au sein de la Ferme de Vers Château (Mieussy/Taninges). Toute la production est en agriculture biologique. Les plants bio des différentes variétés de plantes sont plantés, les cultures entretenues et récoltées par le producteur puis les plantes séchées au sein de la ferme dans des séchoirs dédiés. La mise en sachets se fait aussi au sein de la ferme de Vers Château. La plupart du travail est un travail manuel pour respecter le sol vivant, les arômes et bienfaits des plantes.

Ce contrat peut être reconduit tacitement d'une saison à l'autre au cas où l'adhérent ne modifie pas les termes de son contrat. Il scellera alors son engagement en réglant la totalité des paniers de la nouvelle saison au producteur.

Termes/Calendrier

Le présent contrat est élaboré sur 3 distributions :

Mercredi 25 mars 2026, mercredi 17 juin 2026 et mercredi 2 décembre 2026 entre 18h à 19h, à la Mairie de Mieussy

Modalités de paiement :

- En une seule fois, au mois depour un montant de€.
- En mensualités de€ débitées aux mois de

En rappelant que le principe de l'AMAP repose sur l'avance à l'agriculteur de sa trésorerie, dans la mesure du possible, nous conseillons l'option du règlement en une mensualité, en sachant que quelque soit l'option choisie, tous les chèques devront être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis à l'agriculteur.

Chèques libellés à l'ordre de Baptiste POTEL et datés à la date des distributions.

Tableau de commande :

Produit	Poids (g)	Prix ttc	25/03/26	17/06/26	02/12/26	Total
Tisanes bio simples						
Tisane bio Verveine	20g	6€			x 6€
Tisane bio Thym commun	20g	6€			x 6€
Tisane bio Thym serpolet	20g	6€			x 6€
Tisane bio Mélisse	20g	6€			x 6€
Tisane bio Sureau noir (fleurs)	20g	6€			x 6€
Tisane bio Mauve (fleurs)	10g	6€			x 6€
Tisane bio menthe bergamote	20g	6€			x 6€
Tisane bio Ortie	20g	6€			x 6€
Tisane bio Sauge	20g	6€			x 6€
Tisane bio Hysope	20g	6€			x 6€
Tisanes bio composées						
Douceur des cimes – Digestive - (Thym citron, menthe bergamote, agastache anisée, mauve (fleurs), monarde (fleurs))	20g	6€			x 6€
Cocon d'hiver – Voies respiratoires - (Thym serpolet, menthe poivrée, hysope, sauge, guimauve (fleurs))	20g	6€			x 6€
Contempler les sommets – Apaisante – (Verveine, tilleul, mélisse)	20g	6€			x 6€
TOTAL						

Vos contacts pour la saison :

Le référent AMAP : Delphine CALLY : 06 71 95 11 12

Le Producteur : Baptiste POTEL - 06 98 57 73 66 - contact@verschateau.fr

L'association Manger Mieux Ici : amapmieuxy@gmail.com

Site internet : mangermieuxici.org



AMAP Ferme de Vers Château ANNEE 2026 REÇU

Pour M/(Mme).....

Pour confirmation de son engagement d'achat de tisanes bio pour un montant de :..... €
réglé par en fois.

Fait en double exemplaire, à Mieussy, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur